2010 – 2011 FORMULAIRE MODIFICATION DE RENCONTRE

Ce document unique et obligatoire est à utiliser pour toutes demandes de modifications (terrain, date, lieu,…). Celui ci doit être adressé au Secteur Epreuves des Comités de Franche-Comté ou de Bourgogne *(3013A@ffr.fr ou 3007U@ffr.fr)* accompagné de l'accord du club opposant et ceci en respectant les délais mentionnés.
Le fait de rédiger ce document et l'envoyer ne constitue en aucune manière un accord mais ne s'agit que d'une proposition de votre part.
Le délai courre à réception de ce document par le Secteur Epreuves Comités de Franche-Comté ou de Bourgogne.
Seule la Commission compétente des Comités de Franche-Comté ou de Bourgogne reste maître de la décision d'accepter ou non, dans tous les cas, une réponse vous sera donnée.

I- DESIGNATION DE LA RENCONTRE

Club Recevant ⇨Nom :……

Club Visiteur ⇨Nom :…… ……

Rencontre ⇨Date initiale :…… ⇨Numéro……..
⇨Catégorie :…… ⇨Compétition : ……..……..……

II- CLUB DEMANDEUR : …… MOTIF : *(cocher la case correspondante)*

Rédacteur de la demande :
⇨Nom : …….. ⇨Prénom :…….…….
⇨Portable :…… ⇨ email :……...……

1- DE REPORT DE MATCH POUR INTEMPERIES	⌛ Délai à respecter >vendredi 12h00	☐
☞ En cas de fermeture du terrain joindre par mail l'arrêté municipal.		
2- DE REPORT DE MATCH *(autres motifs qu'intempéries)*	⌛ Délai à respecter > 10 jours	☐
3- D'INVERSION DE MATCH	⌛ Délai à respecter > 10 jours	☐
4- D'AVANCEMENT DE MATCH	⌛ Délai à respecter > 10 jours	☐
5- DE CHANGEMENT DE TERRAIN	⌛ Délai à respecter > mardi 12h00	☐
6- DE CHANGEMENT D'HORAIRE	⌛ Délai à respecter > mardi 12h00	☐

PROPOSITION de modification *(cas n° 4 – 5 – 6 uniquement)*
⇨Date :…… ⇨ Heure :…….……..

⇨Lieu :……

Club adverse avisé	⇨ OUI ⇦	⇨ NON ⇦

III- CLUB OPPOSANT : ……

Personne à contacter
⇨Nom : …….. ⇨Prénom :…….…….
⇨Portable :…… ⇨ email :……...……

Décision du Club B	⇨ ACCORD ⇦	⇨ REFUS ⇦

Signature et cachet :

IV- Réponse du Secteur Epreuves aux Clubs

Accord ⇨ OUI ⇦ Modification validée :

⇨Date :…… ⇨ Heure :…….……..

⇨Lieu :……

Refus ⇨ NON ⇦ **Motif :** ⇨ Hors délai ⇨ Document Incomplet ⇨Autre
⇨ Refus Club B ⇨ Club B non avisé

Fax FC : 03.81.82.84.92 **Fax BG : 03.80.22.00.59**

Attention, tant que vous n'avez pas reçu la réponse du Secteur Epreuves, la demande est considérée comme « NON-ACCEPTEE ».